

Rôle de la séance publique du 02/07/2025 à 14h30**Présidente** : Madame BUFFET**Greffière** : Madame MARCHAND

01) N° 2500799 RAPPORTEURE : Mme BUFFET

Demandeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Défendeur M. R Henri

Me LIETAVOVA

Mme G Gratia

Me LIETAVOVA

Mme B Sibio Angelle De Merci

Me LIETAVOVA

Recours en sursis du ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2316148 du 17 janvier 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, sur la demande de M. Henri R et Mme Gratia G annulé la décision en date du 14 décembre 2022 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours formé contre les décisions de l'autorité consulaire française au Rwanda refusant des visas d'entrée et de long séjour à Mme Gratia G , et aux enfants au titre de la réunification familiale.

02) N° 2501222 RAPPORTEURE : Mme BUFFET

Demandeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Défendeur M. M Malek

CABINET KOSZCZANSKI &
BERDUGO

Recours, en sursis a exécution, du Ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2316703 du 3 mars 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, à la demande de M. Malek M , annulé la décision du 14 septembre 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours administratif préalable obligatoire formé contre la décision du 6 juin 2023 de l'autorité consulaire française à Tunis (Tunisie) refusant de lui délivrer un visa dit "de retour" en France.